



Nestlé

Good Food, Good Life

pour information

Invitation à l'Assemblée générale 2016 de Nestlé S.A.

149^e Assemblée générale ordinaire
Jeudi 7 avril 2016 à 14h30 à Beaulieu Lausanne,
Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne, Suisse

Table des matières

Lettre du Président	3
Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration	5
Cartes d'entrée, procuration, documentation	13

pour information

Lettre du Président

Chers Actionnaires,

En dépit de nombreux défis externes, notre Société a, sous l'impulsion de notre Administrateur délégué, M. Paul Bulcke, dégagé une fois encore une croissance solide s'inscrivant parmi les meilleures du secteur et a amélioré ses marges et son bénéfice récurrent par action à taux de change constants.

Lors de la prochaine Assemblée générale, nous aurons l'opportunité de remercier M. Daniel Borel, qui quittera le Conseil d'administration ayant atteint la limite de douze ans de mandat. En tant que membre du Conseil d'administration et de son Comité de rémunération, dont il a été le Président de 2008 à 2014, il a rendu des services fort appréciés à notre Société.

Nous vous proposerons de réélire tous les autres membres du Conseil d'administration pour des mandats d'un an. Une fois tous les membres du Conseil élus, nous vous proposerons d'élire le Président et les membres du Comité de rémunération en votes séparés, selon la lettre et l'esprit de la nouvelle loi suisse.

L'année dernière, vous avez approuvé à une large majorité les budgets de rémunération totale des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe. Afin d'assurer une reddition de compte complète, vous aurez cette année la possibilité de vous prononcer de manière rétrospective sur la rémunération effectivement versée et de la comparer avec les budgets approuvés l'année dernière: Nous nous sommes volontairement engagés, dans nos statuts, à soumettre chaque année notre Rapport de rémunération au vote consultatif rétrospectif des actionnaires. Ce système nous permet de garantir une transparence maximale vis-à-vis de nos actionnaires, tout en préservant la stabilité dont nous avons besoin pour assurer la compétitivité de notre Société.

Le nouveau cadre légal confère à nos actionnaires de nouveaux pouvoirs et responsabilités. Nous vous invitons donc instamment à exercer vos droits de vote dans l'intérêt à long terme de votre Société. Nous nous engageons, sur base de nos statuts, à braver les pressions du court terme et avons pour but la création de valeur durable à long terme. C'est la raison pour laquelle nous coopérons activement avec nos investisseurs et autres parties prenantes pour garantir notre croissance durable à long terme.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires que si nous en créons également pour la société. Le Conseil d'administration a décidé de rehausser cet aspect en étendant la mission de notre Comité de nomination. Ainsi, à l'avenir, le Comité de nomination et de durabilité de notre Conseil d'administration reverra régulièrement des mesures assurant la durabilité de la Société et l'adéquation entre sa stratégie à long terme et sa capacité à créer de la valeur partagée. Récemment, Nestlé s'est vu décerner le prix du meilleur gouvernement d'entreprise dans son secteur en Europe 2016 par le magazine Ethical Boardroom. Il s'agit d'une distinction que nous apprécions à sa juste valeur. C'est une reconnaissance pour la manière dont notre stratégie et notre gouvernance engendrent la création de valeur à long terme.

Quant au sujet de ma réélection en qualité de Président, je tiens à vous confirmer mon intention de quitter cette fonction suite à l'Assemblée générale ordinaire 2017. Le Conseil d'administration examine actuellement son plan de succession et annoncera sa décision bien avant l'Assemblée générale de 2017.

Cette année, nous célébrons notre 150^e anniversaire, raison pour laquelle j'ai demandé à MM. Albert Pfiffner et Hans-Jörg Renk de mettre à jour notre histoire récente dans un ouvrage qui paraîtra pour l'occasion: «Nestlé - 150 ans. Nutrition, santé et bien-être. 1866-2016» retrace les chapitres les plus récents de 150 ans du cheminement progressif de notre Société vers la nutrition, la santé et le bien-être. Nous vous l'offrons afin de vous témoigner notre reconnaissance. Vous pouvez le recevoir en utilisant le formulaire de réponse ci-joint. J'espère que ce livre contribuera à une meilleure compréhension de nos stratégies et l'orientation à long terme de votre Société.

Par ailleurs, le 2 juin 2016, nous inaugurerons le «nest», lieu de rencontre et centre de découverte construit sur le site historique de notre Société fondée par Henri Nestlé à Vevey. Nous vous invitons à venir y visiter les expositions thématiques proposées qui livreront au public un aperçu des projets actuels et futurs de Nestlé, son rôle dans la société en général et sa contribution aux domaines de la nutrition, de la santé et du bien-être. Les visiteurs auront aussi la possibilité d'explorer l'histoire de notre Société.

Vous aurez aussi l'opportunité de découvrir le nouvel Alimentarium à Vevey, qui rouvrira à la même date et qui est appelé à devenir le centre leader mondial d'excellence et d'éducation dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Enfin, nous vous encourageons à pousser les portes du Musée Jenisch à Vevey, qui accueille la nouvelle exposition de la collection d'art de Nestlé.

2016 sera une année importante pour notre Société. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez dans notre cheminement. Nous reconnaissons l'Assemblée générale ordinaire comme un événement permettant l'alignement des intérêts de notre Société et de ceux de toutes nos parties prenantes. Je me réjouis de vous accueillir à Lausanne le 7 avril 2016.

Veillez agréer, Chers Actionnaires, l'expression de mes salutations les meilleures.



Peter Brabeck-Letmathe
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2015

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2015; rapports de l'organe de révision

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A. et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2015

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2015

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération pour l'exercice 2015 (vote consultatif)

Explications

Suivant la pratique établie, ancrée par les actionnaires dans les statuts de Nestlé S.A. en 2014, le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2015 à un vote consultatif des actionnaires. Le Rapport de rémunération fait partie du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur internet (www.nestle.com/investors/publications) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

3 Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Report de l'exercice 2014	CHF	4 997 707 777
Bénéfice de l'exercice 2015	CHF	7 825 389 939
	CHF	<u>12 823 097 716</u>

Emploi proposé

Dividende pour 2015, CHF 2.25 par action sur 3 112 160 000 actions ¹	CHF	<u>7 002 360 000</u>
Solde à reporter à nouveau	CHF	<u>5 820 737 716</u>

1 En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (8 avril 2016). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé. Le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.25 par action, soit un montant net de CHF 1.4625 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce avec droit au dividende est le 8 avril 2016. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 11 avril 2016. Le dividende net sera versé à partir du 13 avril 2016.

4 Elections

4.1 Réélections au Conseil d'administration

Proposition

Réélections individuelles de MM. Peter Brabeck-Letmathe, Paul Bulcke, Andreas Koopmann, Beat W. Hess, Renato Fassbind, Steven G. Hoch, Mme Naïna Lal Kidwai, M. Jean-Pierre Roth, Mme Ann M. Veneman, M. Henri de Castries, Mmes Eva Cheng, Ruth K. Oniang'o et M. Patrick Aebischer comme membres du Conseil d'administration (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2015, les actionnaires ont élu tous les membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an conformément aux statuts. Les mandats de tous les membres du Conseil d'administration vont ainsi arriver à échéance à la fin de l'Assemblée générale du 7 avril 2016.

M. Daniel Borel ne se présente pas pour une nouvelle réélection, ayant atteint la limite de mandat de 12 ans. Ayant rejoint le Conseil d'administration en 2004, M. Borel a été membre du Comité de rémunération et a présidé ce Comité de 2008 à 2014. Le Conseil d'administration tient à exprimer sa reconnaissance à M. Borel pour ses services hautement appréciés pendant toutes ces années.

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de chacun des administrateurs mentionnés ci-dessous, lesquels ont rendu de précieux services à la Société comme membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 M. Peter Brabeck-Letmathe, citoyen autrichien, né en 1944, ancien Administrateur délégué de Nestlé S.A., Président du Conseil d'administration, Président du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et membre du Comité de nomination. En tant que représentant de Nestlé S.A., il est Vice-Président de L'Oréal S.A., France. Peter Brabeck-Letmathe est aussi Président de Delta Topco, Jersey, et membre du Conseil d'administration d'Exxon Mobil Corporation, Etats-Unis.
- 4.1.2 M. Paul Bulcke, citoyen belge, né en 1954, Administrateur délégué de Nestlé S.A., membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Il est aussi membre du Conseil d'administration de Roche Holding SA, Suisse.

- 4.1.3 M. Andreas Koopmann, citoyen suisse, né en 1951, Vice-Président du Conseil d'administration, Président du Comité de nomination, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de rémunération. Il est également Président de Georg Fischer AG, Suisse, et membre du Conseil d'administration de Credit Suisse Group, Suisse, de CSD Group, Suisse, ainsi que de Sonceboz SA, Suisse.
- 4.1.4 M. Beat W. Hess, citoyen suisse, né en 1949, Président du Comité de rémunération et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Il est également Vice-Président de LafargeHolcim S.A., Suisse, et de Sonova Holding SA, Suisse.
- 4.1.5 M. Renato Fassbind, citoyen suisse, né en 1955, Président du Comité de contrôle et membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de Swiss Re SA, Suisse, et membre du Conseil d'administration de Kühne + Nagel International AG, Suisse.
- 4.1.6 M. Steven G. Hoch, citoyen américain et suisse, né en 1954, membre du Comité de nomination. Il est associé de Brown Advisory LLC, Etats-Unis.
- 4.1.7 Mme Naïna Lal Kidwai, citoyenne indienne, née en 1957, membre du Comité de contrôle. Elle est Présidente de Max Financial Services Ltd, Inde, et membre du Conseil d'administration de Cipla Ltd., Inde.
- 4.1.8 M. Jean-Pierre Roth, citoyen suisse, né en 1946, membre du Comité de rémunération. Il est Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale de Genève, Suisse, membre du Conseil d'administration de Swatch Group, Suisse, et de Swiss Re SA, Suisse.
- 4.1.9 Mme Ann M. Veneman, citoyenne américaine, née en 1949, membre du Comité de nomination. Elle est également membre du Conseil d'administration d'Alexion Pharmaceuticals, Inc., Etats-Unis.
- 4.1.10 M. Henri de Castries, citoyen français, né en 1954, membre du Comité de contrôle. Il est Président Directeur Général du Groupe AXA, France, et également membre du Conseil d'administration de HSBC Holdings plc, Royaume-Uni.
- 4.1.11 Mme Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, membre du Comité de contrôle. Elle est membre du Conseil d'administration de Trinity Limited et de Haier Electronics Group Co. Ltd., les deux cotées à Hong Kong, Chine, ainsi que

d'Amcor Ltd., cotée en Australie.

- 4.1.12 Mme Ruth K. Oniang'o, citoyenne kenyane, née en 1946, scientifique dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Elle est professeure extraordinaire de nutrition à la Tufts University aux Etats-Unis. Elle est Vice-Présidente du Global Forum on Agricultural Research (GFAR) et Présidente de l'Association Sasakawa pour l'Afrique (SAA) et du Fonds Sasakawa pour l'Afrique de formation à la vulgarisation (SAFE).
- 4.1.13 M. Patrick Aebischer, citoyen suisse, né en 1954. Il est le Président de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et également professeur en neurosciences et directeur du Laboratoire d'étude sur la neurodégénérescence au Brain Mind Institute de l'EPFL. Patrick Aebischer siège au Conseil d'administration de Lonza Group SA, Suisse, et est le Président du Conseil consultatif de Novartis Venture Fund.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leur biographie dans le Rapport sur le gouvernement d'entreprise 2015 ou sur notre site internet (www.nestle.com/investors/corporate-governance/management/boardofdirectors).

4.2 Election du Président du Conseil d'administration

Proposition

Election de M. Peter Brabeck-Letmathe en tant que Président du Conseil d'administration (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2015, les actionnaires ont élu Peter Brabeck-Letmathe en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an. Le Conseil d'administration propose la réélection de M. Peter Brabeck-Letmathe en tant que Président du Conseil d'administration, qui a rendu d'éminents services à la Société depuis de nombreuses années.

4.3 Elections des membres du Comité de rémunération

Proposition

Elections individuelles de MM. Beat W. Hess, Andreas Koopmann, Jean-Pierre Roth et Patrick Aebischer en tant que membres du Comité de rémunération (chacun pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2014, les actionnaires ont voté pour la première fois sur la composition du Comité de rémunération. Suivant le départ

de M. Daniel Borel, le Conseil d'administration propose l'élection individuelle des candidats ci-dessous, pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. S'il est élu, M. Beat W. Hess sera nommé Président du Comité de rémunération.

4.3.1 M. Beat W. Hess

4.3.2 M. Andreas Koopmann

4.3.3 M. Jean-Pierre Roth

4.3.4 M. Patrick Aebischer

4.4 Election de l'organe de révision

(comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé)

Proposition

Réélection de KPMG SA, succursale de Genève (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

4.5 Election du Représentant indépendant

Proposition

Election de Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse, en tant que Représentant indépendant (pour un mandat qui s'achève à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante)

Explications

Conformément aux statuts de Nestlé, le Conseil d'administration propose l'élection de l'Etude Hartmann Dreyer en tant que Représentant indépendant jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

5 Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Lors de l'Assemblée générale ordinaire 2014, les actionnaires ont modifié les statuts de Nestlé afin d'introduire une approbation annuelle et distincte par l'Assemblée générale de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, ainsi que le requiert le droit suisse des sociétés.

5.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant de l'Assemblée générale ordinaire 2016 à l'Assemblée générale ordinaire 2017, d'une rémunération totale pour les 12 membres non-exécutifs du Conseil d'administration (y compris le Président, mais

non compris l'Administrateur délégué) de CHF 10,5 millions, dont CHF 4,3 millions en espèces, CHF 5,6 millions en actions Nestlé S.A. bloquées pendant 3 ans (escomptées de 16% pour tenir compte de la période de blocage de 3 ans) et CHF 0,6 million au titre de cotisations de sécurité sociale et autres honoraires

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

5.2 Rémunération de la Direction du Groupe

Proposition

Approbation, de manière prospective, pour la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, d'une rémunération totale maximale pour les 14 membres de la Direction du Groupe, y compris l'Administrateur délégué, de CHF 60 millions, dont CHF 15 millions à titre de salaire de base, CHF 20 millions pour le bonus à court terme (calculé sur la base d'une réalisation maximale de tous les objectifs, tenant compte dans le cas de l'Administrateur délégué d'un escompte de 16% sur les 50% qui lui sont versés en actions Nestlé S.A. bloquées), CHF 16 millions pour les plans de participation à long terme (sur la base de la juste valeur au moment de l'attribution), CHF 5 millions pour les futures prestations de retraite et CHF 4 millions pour les cotisations de sécurité sociale, indemnités diverses et dépenses imprévues

Explications

Veillez vous référer au Rapport du Conseil d'administration concernant les propositions de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe ci-joint.

6 Réduction du capital

Proposition

Destruction de 76 240 000 actions propres rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions et réduction du capital-actions de CHF 7 624 000

Modification de l'article 3 des statuts comme suit:

«Article 3 Capital-actions

Le capital-actions de Nestlé est de CHF 311 216 000 (trois cent onze millions deux cent seize mille francs suisses) divisé en 3 112 160 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées.»

Explications

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver la destruction de

76 240 000 actions propres rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions Nestlé S.A. de CHF 8 milliards, lancé le 25 août 2014 sur une deuxième ligne de négoce de SIX Swiss Exchange et finalisé le 7 décembre 2015. Le capital-actions figurant à l'article 3 des statuts doit être réduit compte tenu de la destruction des 76 240 000 actions susmentionnées.

Dans son rapport de révision à l'attention de l'Assemblée générale, l'organe de révision KPMG SA a confirmé que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes nonobstant la réduction du capital.

La réduction du capital par destruction d'actions ne peut être accomplie qu'après la publication de trois avis aux créanciers conformément à l'article 733 du Code des obligations. Ces avis aux créanciers seront publiés après l'Assemblée générale dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce. Après l'expiration du délai d'attente de deux mois requis par la loi, la réduction du capital-actions pourra être réalisée et inscrite au Registre du Commerce.

pour information

Cartes d'entrée, procuration, documentation

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 31 mars 2016 à 12h00 (HAEC) pourront exercer leur droit de vote. L'enregistrement des actions afin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Tous les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 17 mars 2016 recevront automatiquement une invitation à l'Assemblée générale. Ils pourront ainsi commander leur carte d'entrée jusqu'au 31 mars 2016 au plus tard auprès du Bureau des actions à Cham, au moyen du document ci-joint «Demande d'une carte d'entrée/Procuration individuelle».

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée entre le 18 mars 2016 et le 31 mars 2016 à 12h00 (HAEC) et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions pour commander leur carte d'entrée. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister à l'Assemblée générale.

Procuration

Si vous ne pouvez pas participer personnellement à l'Assemblée générale, vous avez la possibilité de vous faire représenter par une autre personne dûment autorisée par vous-même ou par le Représentant indépendant Hartmann Dreyer, Avocats et Notaires, case postale 736, 1701 Fribourg, Suisse. Pour octroyer une procuration individuelle, veuillez utiliser le document ci-joint «Demande d'une carte d'entrée/Procuration individuelle». Pour donner une procuration au Représentant indépendant, utilisez le document ci-joint «Procuration et instructions de vote au Représentant indépendant». Le document correspondant doit être envoyé au Bureau des actions à Cham ou directement au Représentant indépendant dans l'enveloppe correspondante.

Vous avez en outre la possibilité de donner des instructions de vote au Représentant indépendant par voie électronique. Si vous souhaitez le faire, veuillez accéder à la plateforme électronique «Sherpany» via www.sherpany.com/nestle et suivez les instructions.

Documentation

Vous trouverez en annexe le résumé du Rapport de gestion 2015 qui vous donnera un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2015. Si vous désirez obtenir des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les différents secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2015 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2015) en cochant la case correspondante sur le document ci-joint «Demande d'une carte d'entrée/Procuration individuelle». Si vous souhaitez également recevoir le rapport semestriel janvier–juin 2016 qui paraîtra au mois d'août 2016, veuillez cocher la case correspondante sur le même document. Ces documents sont aussi à votre disposition sur notre site internet (www.nestle.com/investors/publications). En outre, le Rapport de gestion 2015 contenant

les états financiers de Nestlé S.A., les comptes consolidés du groupe Nestlé et les rapports de l'organe de révision, sera disponible pour consultation par les actionnaires au siège social de Nestlé sis Avenue Nestlé 55, 1800 Vevey, Suisse.

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 665, 6330 Cham 1, Suisse, téléphone +41 41 785 20 20, téléfax +41 41 785 20 24 ou courriel shareregister@nestle.com.

Nestlé S.A.
Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), 8 mars 2016

pour information

pour information

pour information



Nestlé

© 2016, Nestlé S.A., Cham et Vevey (Suisse)

NES011F